



DISCOURS JEAN CLAUDE MAILLY

Comité confédéral national

2 et 3 octobre 2014

PARIS

Chers camarades,

Les adjectifs sont trop nombreux à énumérer pour caractériser cette rentrée, le dernier qui me vient en tête est celui dont j'ai qualifié la dernière conférence de presse du président de la République : « plombante ». On assiste en effet à une accélération et succession d'événements dans tous les domaines à tel point qu'une actualité chasse l'autre. C'est du zapping permanent.

Plus que la « rentrée », c'est la situation économique, sociale, et j'ajoute, politique actuelle, qui se trouve être « inédite ».

Mais avant de rentrer dans le vif du sujet, quelques mots sur la disparition d'André BERGERON, qui s'est produite le 20 septembre dernier. Après le décès de Marc, le 16 mars, voici le secrétaire général de FO resté le plus longtemps à la tête de l'organisation qui nous a quittés à l'âge de 92 ans.

André, qui était atteint depuis plusieurs années de la maladie d'Alzheimer, aura profondément marqué la vie sociale et économique pendant une période où de nombreux progrès et acquis sociaux ont été obtenus par la négociation collective. Il a été un des cofondateurs en 1948 de FORCE OUVRIERE. Je rappelle qu'il est entré au bureau confédéral en 1956 puis il a été de 1963 jusqu'à 1989 secrétaire général de FO. Il reste une des grandes figures de la liberté et de l'indépendance syndicales. Nombreux sont ceux qui rappellent d'ailleurs régulièrement sa formule célèbre du « grain à moudre », nous lui rendrons un hommage public à la confédération le 7 octobre à 11 heures dans cette salle. Je vous invite à signer le livre de condoléances.

D'autres camarades nous ont quittés pendant cette période. Nous allons donc comme il est d'usage leur rendre hommage ainsi qu'à André (liste).

Présidente, une minute de silence, s'il te plaît.

Puisque nous évoquons la mémoire de nos camarades disparus, je voulais également vous informer que nous avons, lors de notre dernière commission exécutive, inauguré la salle du

bureau confédéral (au 5^{ème} étage de la confédération) salle Marc Blondel, en présence de Josiane, son épouse.

Avant de démarrer mon propos, je veux excuser ici l'absence à la tribune et à ce CCN de notre camarade Anne BALTAZAR qui est souffrante.

L'actualité entre nos CCN a été dense mes camarades. Ce qui explique que tout ne pourra être abordé dans ce propos introductif. Au plan national, c'est un véritable marasme, tant économique, social que politique que nous vivons ces derniers mois et qui s'est accéléré pendant l'été. J'y reviendrai.

Comme notre circulaire confédérale de conjoncture de septembre l'indique, nous vivons les prémisses d'un scénario de type catastrophe que nous pouvons résumer d'une phrase : une croissance en péril au niveau international, une croissance qui ne décolle pas et des perspectives plus qu'incertaines pour la zone euro et, au niveau national, un encéphalogramme de nouveau inquiétant.

Un mot donc sur **la situation internationale** qui est actuellement très difficile. En effet, la situation géopolitique est délicate. La crise en Ukraine et ses répercussions ainsi que le conflit dans la bande de Gaza sont deux éléments, parmi d'autres, qui ont des effets sur les plans économiques et politiques. La situation en Irak et en Syrie également. Et n'oublions jamais que derrière les conflits armés il y a aussi, au niveau international, des rapports de force économiques et financiers.

Sur le plan économique, le tableau international est plus que sombre. La croissance a ralenti dans la plupart des économies : aux Etats-Unis, en Europe et au Japon, même les prévisions du FMI sont revues à la baisse. Même constat dans les pays émergents, la croissance a été plus faible que prévue et on constate même une décélération de la croissance en Chine.

En conséquence, les constats sur l'emploi et le niveau de chômage, y compris ceux effectués par l'OCDE dans son dernier rapport, sont particulièrement alarmants. Le chômage de longue durée touche dans les pays de la zone près de 16,3 millions de personnes, soit une personne au chômage sur trois qui n'a pas travaillé depuis au moins un an. C'est deux fois plus qu'en 2007 !

Face à cette l'austérité mondialisée, plus que jamais il est important d'échanger entre syndicalistes des différents pays.

C'est ce que nous continuons à faire bien entendu, renforcer nos relations dans les structures syndicales au niveau européen (CES) et international (CSI). Le congrès de la CSI à Berlin en mai dernier fut en effet l'occasion d'échanges riches. Je signale d'ailleurs que je suis dorénavant à l'exécutif de la CSI et qu'Yves, au grand dam de la CGT, mais à la demande de la CSI et de sa secrétaire générale à Londres au printemps dernier, est toujours au BIT.

Mais aussi les contacts à l'occasion de visites bilatérales telle la rencontre avec le syndicat anglais TUC en juin dernier ou hier à Bruxelles au congrès de la FGTB.

Compte tenu de nos agendas, nous avons également programmé deux déplacements après le congrès confédéral, l'un au Brésil, l'autre en Afrique, où nous sommes attendus. Et nous avons toujours en cours une opération importante de coopération avec nos camarades tunisiens de l'UGTT, syndicat qui recevra d'ailleurs peut-être le prix Nobel de la paix.

Lors du congrès confédéral, nous inviterons bien entendu des camarades syndicalistes étrangers comme d'habitude et certains d'entre eux interviendront, comme il est d'usage, en plénière. Il y aura aussi une conférence organisée avec ceux-ci par le secteur international.

Entre nos deux CCN, les élections européennes ont eu lieu, en mai dernier avec les résultats que nous connaissons au niveau national que je ne commenterai pas ici.

Au final, de nouvelles têtes pour l'Europe mais pour quelle politique ?

Un rapide tour d'horizon des pays européens permet de faire le constat du désastre des politiques d'austérité : l'Italie continue d'être en récession et son chef de gouvernement promet de maintenir son déficit à 3 % déclarant ne pas avoir de leçons à recevoir de Bruxelles tout en commençant à avoir de sérieux problèmes avec les syndicats et confédérations italiennes sur la question du marché du travail. Même le bon élève allemand a affiché cet été une croissance négative.

C'est pourquoi FO continue de revendiquer un changement de cap au niveau européen contre l'austérité et milite pour un plan d'investissement de grande ampleur pour relancer les économies européennes. Ce qui va dans le sens de la position prise dans le cadre de la CES avec sa revendication de plan Marshall au niveau européen que nous avons soutenu, continuons de soutenir et continuons à défendre.

Face à la situation, l'annonce par M. JUNCKER des 300 milliards d'euros de relance au niveau européen étalés sur plusieurs années apparaît comme bien insuffisante, ce sont au moins 300 milliards par an qui seraient nécessaires et ce, pendant plusieurs années.

Quant à la France, après avoir abandonné, principe de réalité oblige, avec une déclaration dite « Vérité » de son ministre des Finances, son objectif obsessionnel de déficit à 3 % (alors que la réalité sera proche des 4,4 % au lieu des 3,8 prévus en 2014), elle s'apprête à voir son budget soumis au vote des parlementaires. Ce vote sera délicat et les interrogations demeurent pour le bouclage de ce budget ainsi que sur celui de la sécurité sociale. Pour cette dernière qui pâtit d'une croissance zéro, du chômage et de salaires insuffisants, les récentes annonces gouvernementales, notamment en matière de prestations familiales, annonces qui pénaliseront nombre de familles (je pense en particulier à la division par 3 de l'aide à la seconde naissance ou au recul de 14 à 16 ans pour la majoration pour âge), s'inscrivent dans une logique d'austérité et de rabot social, voire d'une perversion masochiste visant à relancer certains mouvements dits familiaux.

Le bras de fer avec Bruxelles c'était au moment du pacte budgétaire européen qu'il fallait le faire ! L'opération charme du Premier ministre en visite en Allemagne la semaine dernière que ce soit avec la chancelière ou devant les patrons allemands qui l'ont ovationné n'aura rien changé à la situation.

On a tout lieu de craindre un tour de vis supplémentaire et ce parce que le gouvernement s'obstine à ne pas vouloir réorienter la construction européenne alors qu'il est plus que temps de revoir les traités et d'arrêter de diluer l'Europe dans la logique des marchés.

La situation est intenable et du sérieux budgétaire on a très vite glissé inexorablement à l'austérité, austérité, comme je le répète, qui est triplement suicidaire, économiquement, socialement et démocratiquement.

Au niveau national, je peux résumer en une phrase le contexte politique de ces derniers mois : *un gouvernement dans les cordes qui poursuit aveuglément une logique économique libérale couplée d'autoritarisme social.*

Est-il utile d'évoquer les déconvenues essuyées, qu'elles viennent d'une censure du Conseil constitutionnel, des erreurs ou boulettes grossières effectuées par des ministres en activité

ou des ministres en devenir, d'un chômage en hausse continue à une révision des prévisions de croissance et donc de déficit ?

Et la réponse à ce tableau apocalyptique, le sacré Graal, ce qui pourrait tout arranger, ce serait le pacte de responsabilité ?!

Le gouvernement mise tout sur le pacte, tel un joueur de poker débutant face à un patronat, bluffeur, qui remporte la mise avec son million d'emplois qu'il n'a pas en main.

Sauf que l'emploi, ce n'est pas du poker menteur et ni pacte ni pin's ne pourront créer les emplois attendus.

A FO nous ne sommes ni pactophobe, ni pactophile mais depuis l'annonce du pacte le 31 décembre 2013 aux vœux télévisés du président de la République jusqu'à aujourd'hui, soit neuf mois, force est de constater que nous avons raison. À savoir que cela ne marcherait pas et qu'il n'y aurait pas d'effets sur l'emploi encore moins des contreparties. Pire, que cela aggraverait la situation.

Car demander des contreparties aux entreprises sur des aides fiscales et sociales (pour mémoire 41 milliards d'aides qui vont de pair avec les 50 milliards de réduction des dépenses publiques et sociales) c'est illusoire. Les faits nous donnent raison : une seule branche, celle de la chimie, a signé (pas par FO) un accord découlant du pacte de responsabilité, or les créations d'emplois annoncées correspondent aux créations habituelles dans ce secteur.

Pour avoir des contreparties et notamment en termes de créations d'emplois nous ne le répéterons jamais assez : il faut des aides ciblées ! Le reste n'est que de l'ultra libéralisme.

Nous l'avions déjà dit du temps de la mise en place du CICE. Si ce dernier avait été ciblé et conditionné à l'instar du Crédit d'impôt recherche (nous avions proposé de le réserver par exemple aux entreprises soumises à la concurrence internationale), avec un contrôle strict, nous ne serions pas aussi critiques considérant qu'une politique d'aide d'intervention publique est préférable à une politique de baisse ou d'exonération de cotisations patronales.

Quel constat aujourd'hui avec le CICE ? Une utilisation de l'argent public non maîtrisée et non contrôlée.

Aujourd'hui 8 milliards sur les 20 milliards prévus l'année prochaine ont été décaissés pour aller où ?

Les derniers éléments qui nous viennent du Comité de suivi du CICE et même de la mission de l'Assemblée nationale montrent à quel point la conditionnalité et le contrôle étaient indispensables.

En effet, souvent on constate des remontées affichées, donc assumées, aux dividendes de la part de grandes entreprises : on estime par ailleurs à peu près aux 2/3 le stockage en trésorerie et, au final, 20 % à l'investissement. Des dérives sont par ailleurs constatées chez des entreprises donneurs d'ordre qui demandent à l'ensemble de leur chaîne de sous-traitants de faire remonter l'impact du CICE sur les prix ! Et pour finir sur l'emploi, tout le monde s'accorde à dire qu'il est impossible de connaître les impacts concrets avant au moins 2016.

Un mot sur les dividendes justement, la crise mes camarades, elle n'existe pas pour les actionnaires, les entreprises françaises sont les championnes du monde des dividendes avec plus de 30 % d'augmentation de ces derniers pour un montant total estimé à plus de 40 milliards de dollars !

L'aveuglement de la politique menée et ses conséquences avec un effet récessif indéniable, au moins à court terme, l'absurdité économique de la politique de l'offre menée actuellement

pour sortir de la crise sont dénoncés par notre organisation mais aussi par les économistes de différents bords et pas seulement par des keynésiens !

Ces économistes indiquent, par exemple, que « mener une politique de l'offre pour sortir d'une récession est le comble de l'absurdité économique ». Je vous rappelle la phrase de Serge Christophe KOLM en 1983 avec déjà la rigueur : « une mouche sur le front, un gourdin pour tuer la mouche : plan de rigueur ».

D'autres, tels le prix Nobel d'économie Paul KRUGMAN, comparent la France à « un malade imaginaire dont l'hypocondrie l'amène à accepter des remèdes de charlatans qui demeurent la véritable cause de sa détresse ».

Depuis le dernier CCN, on a changé de Premier ministre, deux fois de gouvernement et on a gardé la même politique qualifiée de politique de l'offre.

C'est un peu comme si le président de la République voyait l'économie comme un cycle de météo « après la pluie vient le beau temps ». Sauf que l'économie n'est pas la météo et cette politique d'austérité conduit tout droit à faire de la récession. Mais il est vrai que la pluie, le président de la République, il connaît très bien !

Tout comme le fait que l'économie n'est pas une science exacte et n'obéit pas aux règles arithmétiques, n'en déplaît au Medef et ses calculs d'apothicaire.

Cet été, après l'annonce d'une stagnation de l'économie et de la croissance zéro, FO a indiqué que le gouvernement faisait fausse route, qu'il fallait mener une bagarre au niveau européen pour revenir sur le pacte budgétaire et changer de braquet au niveau national, le pacte de responsabilité étant une erreur et une faute.

Mi-août, GATTAZ vole au secours de l'exécutif en déclarant, je le cite : « que le pacte de responsabilité est la bonne solution, que le gouvernement fait ce qu'il faut et va dans la bonne direction ». Il met la seconde vitesse en indiquant que cela ne suffira pas et demande à faire sauter les verrous que sont le travail du dimanche, les seuils, etc. Fin août, le Premier ministre a le droit à une standing ovation avant et après sa déclaration d'amour aux entreprises.

De quoi décomplexer un patronat qui demande toujours plus : il suffit de voir l'annonce récente du Medef de son plan choc pour créer un million d'emplois symbolisé par leur pin's jaune.

C'est un catalogue de revendications patronales que je n'ai pas jugé bon de trop commenter, si ce n'est en ironisant sur leur proposition de suppression de jours fériés à savoir qu'il faudrait faire en sorte que le 1^{er} janvier soit un lundi ou un vendredi pour éviter les ponts.

J'ajoute que tous les autres sujets évoqués par le Medef n'étaient pas à l'ordre du jour notamment des négociations entre interlocuteurs sociaux dont (il faut le rappeler) l'agenda paritaire a été arrêté le 9 septembre dernier. Il ne s'agit pas de faire de la publicité à un plan com' du patronat et à son président qui, de plus en plus, se prend pour un Premier ministre. Ce que je lui ai dit en face à face.

Sur le front de l'emploi c'est beaucoup de bruit et d'agitation pour rien ne voir venir et pendant que le patronat fait de la surenchère, les chiffres du chômage (même si les derniers montrent une baisse de 0,3 %, la première en 9 mois) restent préoccupants. Sur un an il augmente de plus de 5 % avec un chômage de longue durée qui frise les 18 %. C'est plus de 10 % de la population active qui est au chômage, les jeunes sont prioritairement touchés

par la crise économique avec un taux de chômage officiel qui s'élève à 23,8 %. Encore plus préoccupant, le taux de pauvreté des jeunes augmente et ils sont surreprésentés parmi la population pauvre. Et le chômage chez les seniors qui continue à exploser.

Ce ne sont pas les mesures annoncées notamment sur l'apprentissage lors de la grande messe présidée par le président de la République le 19 septembre dernier qui pourront améliorer rapidement la situation.

Les solutions proposées ne sont pas à la hauteur de la problématique et une fois de plus le choix est fait d'assouplir les conditions d'octroi de la nouvelle prime de 1000 euros qui sera versée sans conditions et élargie aux entreprises de 250 salariés (au lieu de 50 salariés auparavant).

Et nous n'avons pas, dès lors de cette réunion, eu de réponse sur nos inquiétudes quant à l'avenir de l'enseignement professionnel.

Sur les autres mesures, les effets des emplois d'avenir s'estompent, les contrats de génération ne sont pas le succès attendu (31 000 demandes d'aides enregistrées depuis 2013, on est loin des 75 000 prévues sur un an), l'ensemble de ces mesures reste vain pour lutter contre le chômage de masse. On ne répètera jamais assez que c'est un véritable changement de politique économique qui est indispensable.

Je reviens sur le pacte qui a été au menu de tous les discours/déclarations/journée/raouts et grandes messes, ce que nous contestons à chaque fois et ce qui m'amène à évoquer la **Conférence sociale 2014, troisième et apparemment dernière du nom, qui s'est tenue les 7 et 8 juillet dernier.**

Nous avons raison, une fois de plus, j'avais annoncé une conférence sociale pour pas grand-chose et résultat, il ne devrait plus en avoir, sous cette version en tout cas !

Cette conférence sociale aura été rock and roll version « heavy metal ». Souvenons-nous : à quelques jours de celle-ci, le Medef fait du chantage au boycott s'il n'obtient pas un report du compte pénibilité, le Premier ministre, en réponse, annonce quelques jours avant la conférence le report partiel de ce compte pénibilité. J'avais à l'époque dénoncé un diktat social du gouvernement et un autoritarisme social. A ce moment là, le rapport à la conférence a été modifié.

Nous avons, en effet, obtenu que cette conférence ne soit pas consacrée au pacte de responsabilité et avons proposé nos analyses et revendications sur chaque table ronde. L'important était également de nous adresser au président de la République et lui dire « en face » nos positions, notamment sur le pacte et la logique économique qui domine. C'est pourquoi nous lui avons annoncé en direct que nous ne viendrions pas aux tables rondes le lendemain. Cohérents nous avons été, cohérents nous sommes restés. La feuille de route sociale, de la seule responsabilité gouvernementale, a été transmise dès le lendemain de la conférence.

Une réunion d'agenda paritaire s'est tenue début septembre dans un climat qu'on pourrait qualifier de défiance tant le contexte était tendu. A savoir des déclarations estivales à l'emporte-pièce du Medef et de son président, le débat rouvert sur les seuils sociaux qui plane sur la négociation sur la modernisation du dialogue social demandée par courrier par le ministre du Travail aux interlocuteurs sociaux et la déclaration d'amour du Premier ministre aux patrons lors de leur université d'été. Sans oublier le sujet de la durée légale du travail ou du Smic qui refait surface. On l'a évoqué.

Autant d'éléments qui pèsent sur le climat déjà lourd du fait du pacte de responsabilité doublé d'un intérêt soudain des médias pour ce type de réunion. Pour FO, il s'agissait dans ce contexte, d'affirmer que cette réunion d'agenda social ne présageait nullement des suites

et de la conclusion éventuelle d'accords. Il s'agissait de lister des thèmes et que sur chacun de ceux-ci, FO porterait ses revendications et prendrait position comme elle l'a toujours fait à l'issue des négociations et au regard du contenu des accords, en toute liberté.

S'agissant des thèmes à aborder paritairement dans les prochaines semaines, FO a, par exemple, demandé à ce que soit actée la renégociation de l'ANI relatif au contrat de sécurisation professionnelle puisqu'il arrive à échéance en décembre.

S'agissant de la négociation sur la modernisation du dialogue social qui doit démarrer dès le 9 octobre prochain, Nous avons rappelé que n'étions pas demandeurs et que nous y viendrions avec nos revendications. Je l'évoquerai plus loin.

FO a par ailleurs mis également en avant, à cette réunion d'agenda, la nécessité de réfléchir à la sécurisation des régimes de prévoyance mis à mal par l'accord du 11 janvier 2013 et la décision du Conseil constitutionnel. FO a tenu, une fois de plus, à souligner que bien qu'attachée fondamentalement à la politique contractuelle, la solution au chômage de masse ne réside pas uniquement dans le dialogue social et la négociation collective et qu'un changement de politique macro économique et l'arrêt de la spirale de l'austérité étaient indispensables.

J'ajoute qu'il ne suffit pas d'encenser et de prôner le dialogue social et sa méthode devant les micros et caméras, il faut aussi respecter les accords issus de ce dialogue social et de la négociation collective. Le respect des parties à la négociation et à la signature des accords conclus est indispensable à la pratique contractuelle.

Ainsi, on ne peut, après avoir négocié âprement et difficilement la convention d'assurance chômage d'une durée de deux ans, proposer dès maintenant de revenir dessus, ce qu'a tendance à faire le patronat actuellement. Il faut à nouveau dire que le Medef actuel, en tous cas son président et les assurances, ne sont pas des défenseurs du paritarisme et que celui-ci est réellement menacé. C'est l'une des raisons, mais pas la seule, pour lesquelles nous avons signé la convention d'assurance chômage et nous avons bien fait en accord avec notre fédération, la FASAP, qui a fait un très gros travail sur le dossier.

Et ce n'est pas la coordination des intermittents et précaires, alliés à la CGT spectacle, au NPA et à quelques syndicats patronaux de structures subventionnées, qui nous feront changer d'avis, surtout quand nombre d'intermittents ont été manipulés. Un seul exemple : nous aurions signé parce que nous aurions obtenu 200 embauches à l'Unédic qui, je le rappelle, compte environ 100 salariés.

S'agissant, je viens de l'évoquer, de **la négociation relative à la modernisation du dialogue social**, elle est issue de la feuille de route sociale du gouvernement après la conférence sociale de juillet 2014 et a fait l'objet d'un document d'orientation envoyé fin juillet par le ministre du Travail, François REBSAMEN.

Au menu principal, la représentation des salariés et des IRP, les obligations de consultation et de négociation et les parcours syndicaux.

FO n'était pas demandeuse de cette négociation, d'une part car la délibération sociale débutée fin 2009 sur le même thème avait abouti à un échec après trois ans ; d'autre part car, à l'origine, cette négociation était présentée comme étant une contrepartie au pacte de responsabilité. Pour finir, la question des seuils sociaux s'est rajoutée au menu sans qu'elle figure clairement dans le document d'orientation.

Pour FO, il n'est pas question de se couler a priori sous la contrainte d'un calendrier fixé par le gouvernement qui nous donnerait jusqu'à la fin d'année avant que le Parlement ne soit saisi, ni de négocier sur les seuils sociaux ou la fusion des IRP.

Il est bien clair que nous aborderons cette négociation avec vigilance et en y apportant nos revendications, notamment en ce qui concerne l'amélioration de la représentation des salariés à l'intérieur de l'entreprise, quelle que soit sa taille et non pas à l'extérieur comme le proposent certaines organisations.

Pour revenir sur l'histoire des seuils sociaux, cela fait partie de la panoplie actuelle du patronat des réformes à mener pour créer de l'emploi. Le patronat a crié au loup, suivi par le président de la République, dans son interview à un quotidien du soir cet été où il a affirmé vouloir « réduire les effets de seuil ».

De quoi parle-t-on? De soigner la psychose des employeurs qui ont peur de passer le cap des 11 et 50, d'un cheval de Troie libéral ou de la véritable volonté d'améliorer la représentation des salariés dans l'ensemble des entreprises ? En ce qui concerne ce dernier point, on en doute.

La question n'est pas de conserver tous les droits mais de regarder calmement si on peut les rendre plus efficaces en évitant, par exemple, la réunionite. On est là dans une logique de rétrécissement des droits.

En effet, lorsque j'indique que les seuils sociaux sont un cheval de Troie qui constitue un gage supplémentaire à donner à Bruxelles, c'est que derrière cela se profilent les fusions d'instances et plus loin la question de la restructuration des branches collectives voire dans l'esprit du patronat actuel qui s'est dévoilé dernièrement, la question de l'inversion de la hiérarchie des normes et le tout dérogatoire. Ce qui signifie la négociation au niveau de l'entreprise au détriment de celle dans les branches qui permet pourtant d'assurer un minimum d'égalité de droits pour des salariés d'une même branche d'activité et d'éviter, au plan économique, le dumping.

Au sujet des branches, depuis des années plusieurs rapports successifs ont pointé du doigt leur nombre important et pour certaines d'entre elles leur obsolescence. Le gouvernement a enclenché la vitesse supérieure avec la loi du 5 mars 2014 prévoyant la restructuration des branches.

A ce sujet, une réunion a été organisée le 10 septembre dernier présidée par le ministre du Travail où il était question de la mobilisation des branches. L'objectif était de faire le point sur l'état des négociations dans les 50 plus importantes branches en termes d'effectifs (représentant les $\frac{3}{4}$ des salariés du privé). Près de 200 négociateurs des 50 branches les plus importantes étaient présents.

Cette réunion avait été annoncée après la conférence sociale. FO s'y est rendue après avoir eu l'assurance que cette réunion n'était pas estampillée « Pacte » et « suivi du pacte » (ce qui fut le cas) malgré un relais médiatique centré sur le pacte. Il s'agissait pour nous, une fois encore, d'exprimer nos positions et de rappeler notre attachement à la branche et son rôle de couverture conventionnelle et de régulation.

Notre présence a ainsi permis de donner notre analyse et de perturber le consensus ambiant, tout en exigeant d'aborder d'autres dossiers au niveau des branches.

Mes chers camarades, je le dis souvent, quand on a une position on doit pouvoir l'exprimer partout, la seule condition est que l'on garde notre liberté et notre indépendance, y compris bien entendu, dans notre comportement. Cela dérouté parfois nos interlocuteurs mais nous ne changerons pas : ni béni oui-oui ni béni non-non, c'est aussi cela FORCE OUVRIERE.

Le chantier de la restructuration des branches a, quant à lui, été abordé lors de la commission nationale de la négociation collective du 22 septembre dernier (méthode que nous avons demandée). La volonté du ministre est d'arriver rapidement à un objectif de passage de 650 branches à une centaine en dix ans. Une sous-commission de la CNNC spécifique à la structuration du paysage conventionnel va être créée. Le chantier s'avère titanesque et n'est pas à sous-estimer car ses impacts sont multiples à la fois au regard de la représentativité patronale mais aussi en fonction des calculs de représentativité du côté des organisations syndicales. Il est donc nécessaire qu'on se mette en ordre de marche, en réflexion, pour ne pas subir ces restructurations et commencer, dès maintenant, à réfléchir sur l'état des branches dans nos propres fédérations.

Ce type de réunion nous a permis aussi d'insister sur le lancement de véritables négociations sur les minima conventionnels.

Ce qui m'amène à évoquer la question **des salaires** et du **pouvoir d'achat**, question mise de côté alors que primordiale et qui est la clef, selon nous, pour relancer l'économie.

Parmi les mauvaises nouvelles de l'été, la chute du pouvoir d'achat de 0,6 % en 2013 (troisième année consécutive de baisse).

A noter que rien n'est fait pour enrayer cette chute, comme si pour le gouvernement, prendre des mesures sur l'augmentation du Smic et du point d'indice était iconoclaste et dangereux économiquement et ce aux yeux de l'Europe à qui il faut confirmer l'ancrage libéral.

Seconde chute brutale qui va de pair celle du niveau de vie, 1 % en 2012 avec une aggravation de l'intensité de la pauvreté.

Pour FO, le salaire est LE moteur essentiel à la relance de la consommation et de la croissance, c'est pourquoi nous continuons de revendiquer l'augmentation du Smic (à hauteur de 80 % du salaire médian) et le dégel du point d'indice dans la fonction publique. Par ailleurs, nous nous sommes opposés à l'ouverture d'une négociation interprofessionnelle sur l'épargne salariale refusant que ces mécanismes s'étendent au détriment de la part des salaires dans les rémunérations et nous serons très vigilants sur ce qu'il se passera au COPIESAS dans lequel nous siégeons et qui vient de se mettre en place.

Les sujets sociaux n'ont pas manqué et des questions telles que **le travail du dimanche et la durée du travail** sont revenus sur le devant de la scène, comme devant être des solutions à l'emploi, avec la nécessité d'en déverrouiller les freins. Belle expression pour en réalité accélérer une flexibilité déjà omniprésente dans le marché du travail. Vieilles lunes du patronat, ce dernier, complètement décomplexé, a fourni son cahier de doléances je l'ai déjà dit ; on y trouve tous les poncifs patronaux : suppression des 35 heures, du CDI, extension du travail du dimanche.

A cette provocation, j'ai commenté par une autre provocation : à quand l'autorisation du travail des enfants ? Avec le Medef, c'est toujours plus.

Un mot sur **le travail du dimanche**, c'est un sujet récurrent qui a été relancé régulièrement par des ministres et des gouvernements différents. On se souvient du ministre des Affaires étrangères qui, en ayant récupéré en avril dernier le tourisme et le commerce extérieur, a voulu marquer son territoire en se faisant l'avocat d'une ouverture accrue des dimanches pour, je résume, accueillir les touristes chinois.

Puis au tour d'Arnaud MONTEBOURG en juillet dernier d'annoncer une réforme des professions réglementées et du travail du dimanche, ce dernier sujet devant être traité dans

sa future loi d'alors, sur la croissance et le pouvoir d'achat. Pendant cet été, FO, par le biais de la fédération des Employés et Cadres a saisi l'OIT dans le cadre d'une réclamation reprochant à l'Etat français des violations directes à la convention internationale 106 de l'OIT sur le repos hebdomadaire.

Le repos dominical fait l'objet depuis des années de dérogations multiples et on se souvient de l'intention du précédent Premier ministre de faire le ménage dans ce millefeuille réglementaire après une concertation qui avait mené au rapport Bailly. Je passe sur le feuilleton du décret dans le bricolage. Au final, aujourd'hui nous sommes toujours dans l'attente de la législation annoncée et dernier retentissement, cet été l'annonce de l'exécutif de passer par des ordonnances pour le travail du dimanche, ce qui depuis a été apparemment abandonné.

Pour FO, nos positions sont claires et constantes : le travail du dimanche doit rester l'exception, le repos dominical la règle. De même, dans ce labyrinthe de dérogations et de définitions de zones dérogatoires, FO demande une redéfinition de la zone touristique sans permettre l'extension des dérogations, c'est-à-dire en la limitant dans la durée. De même, FO demande que le nombre de dimanches ouverts sur décision du maire soit diminué.

Je ne m'attarde pas sur la rengaine patronale sur les 35 heures, tant la flexibilité et les dérogations existent (annualisation, modulation, forfait jours, etc.).

S'agissant des professions dites réglementées, nous avons, notamment en accord et appui de nos camarades de la FEC et de la Pharmacie demandé des précisions. Beaucoup d'emplois sont potentiellement concernés, des principes doivent être respectés et ce n'est pas en baissant les prix - qui plus est quand on est proche de la déflation - qu'on augmentera le pouvoir d'achat mais en accroissant les salaires.

Un mot sur **les retraites**, mes chers camarades, en effet, les retraités n'ont pas été épargnés lors de cette dernière période ; leur pouvoir d'achat non plus ! Les petites pensions inférieures à 1 200 € devaient être les seules à être exonérées du gel des pensions, la revalorisation devait être de 0 % au 1^{er} octobre, comme annonce positive on fait mieux !

Et là rebelote, du bricolage ! Pour corriger le tir on sort du chapeau une prime exceptionnelle de 40 € et un relèvement de 1 % du minimum vieillesse. Les annonces sont bien insuffisantes tant la problématique du pouvoir d'achat des retraités est sensible.

Au final, ce sont 30 mois (au 1^{er} octobre 2015) de non revalorisation des pensions. S'ajoutent à cela les dispositions fiscales applicables en 2014 qui ont alourdi les impôts des retraités. En effet, la suppression de la demi-part pour les isolés a fait augmenter les impôts, voire même rendus imposables environ deux millions de retraités.

Toutes ces raisons, auxquelles il faut ajouter l'imposition des avantages familiaux, le blocage des seuils des barèmes fiscaux, sans oublier la taxe de 0,3 (CASA) sur les seuls retraités, ont fait que nos camarades retraités, à l'appel de plusieurs syndicats dont FO, ont manifesté leur mécontentement le 30 septembre dernier.

Nous restons par ailleurs vigilants sur la loi actuellement en débat sur le vieillissement.

Vous savez combien FO est moteur sur le sujet de l'industrie. Un ministre chasse l'autre et même si nous n'étions pas toujours en accord avec le précédent ministre, j'ai pu souligner le rôle important qu'il avait eu, lui et ses services, pour la défense de l'industrie. Que ce soit le travail effectué au sein du CNI, le travail en filières et le lancement des 34 plans industriels en juillet 2013, nous avons soutenu et souligné les initiatives dépendant de la nécessité de

retrouver un Etat stratégique et planificateur au service de la défense de l'industrie existante, de la réindustrialisation et des emplois correspondants.

Sans concertation préalable, le gouvernement aujourd'hui envisagerait de regrouper certains des 34 plans et ce en suivant la logique d'austérité dominante : fusionner et réduire pour faire des économies sur les 3 milliards de financement prévus pour ces plans.

On aimerait que cette annonce soit une nouvelle boulette du nouveau ministre de l'Economie et qu'il s'en excuse. Nous verrons. Après notre intervention, il semble plus prudent.

L'austérité fait des victimes de plus après l'emploi : l'investissement public, l'innovation et l'industrie, ce qui constitue à nos yeux une erreur manifeste et, en même temps, une logique aveugle de recherche d'économie.

Dans la même logique, il n'est pas acceptable que l'actuel gouvernement ait laissé tomber le projet de grande réforme fiscale basée sur la justice et l'équité.

De ce point de vue, la suppression d'une tranche ne va pas dans le bon sens : elle décrédibilise l'impôt le plus juste (l'impôt sur le revenu) et permet aussi de ne pas l'augmenter pour les plus riches.

Aujourd'hui, entre ceux qui sont matraqués (les classes moyennes pour aller vite) ceux qui y échappent par optimisation fiscale et ceux qui ne le paient pas faute de moyens c'est une forme de dynamitage de l'impôt le plus juste.

Sur toutes ces questions également nous nous sommes largement exprimés.

J'en viens à **la fonction publique**. Avec l'annonce au printemps dernier des 18 milliards d'économies au niveau de l'Etat dont notamment la prolongation de trois ans du gel du point d'indice dans la fonction publique couplée avec la fonte des effectifs, c'est l'exercice (voire même l'existence) des missions de services publics qui sont menacés. C'est donc une grogne légitime qui monte dans les trois versants de la fonction publique.

On ajoute à cela la réforme de l'Etat qui continue avec une nouvelle réforme de l'administration territoriale de l'Etat. Ces annonces sur la réforme territoriale vont faire s'éloigner encore plus le service public des citoyens et des entreprises avec le risque de régions XXL s'accompagnant d'une république XXS qui aura pour conséquence la remise en cause des services publics locaux. Il est plus que temps de pousser un cri d'alarme. Ce cri d'alarme, il est et a été multiple.

En effet, malgré les grèves et manifestations du 15 mai dernier, le gouvernement est resté sourd et le point d'indice reste gelé (soit huit ans de gel). La seule réponse du gouvernement sur la question sensible du pouvoir d'achat a été la décision unilatérale du gouvernement de baisse de retenues pour pensions, mesure que FO a critiquée et refuse comme consistant en un traitement différencié entre fonctionnaires.

La seule véritable mesure à prendre est celle de l'augmentation de la valeur du point d'indice.

Ce cri d'alarme pour la fonction publique, il doit s'exprimer dans les urnes pour FO à l'occasion des élections dans la fonction publique dont le scrutin est le 4 décembre prochain. Ce sont plus de cinq millions d'agents qui sont appelés aux urnes.

Ce cri c'est : **il faut sauver le service public !** Titre de l'ouvrage que nous avons rédigé et qui est paru hier. Vous en avez eu chacun un exemplaire aujourd'hui et vous l'avez reçu dans vos structures. J'ajoute que les modalités de commande vous sont parvenues par circulaire et qu'il faut maintenant vous adresser à vos libraires ou sur le site de Librio.fr pour vos commandes, la confédération ne coordonnant pas les commandes.

Dans cet ouvrage, ce sont près de 250 exemples concrets locaux et chiffrés qui rappellent la nécessité d'un service public égalitaire et républicain. Ce livre montre aussi que défendre les services publics et sociaux, c'est défendre la proximité et qu'il y a urgence, c'est une question de démocratie et de république.

De la RGPP à la MAP, en passant par la loi HPST, la RéATE ou la réforme territoriale c'est tout le service public républicain qui est menacé. Je l'ai par exemple encore vécu la semaine dernière en visitant l'hôpital d'Armentières dans le Nord.

Ce sont donc des élections très importantes et à plusieurs titres, la campagne s'annonce tendue entre notamment les organisations syndicales. Nous sommes aujourd'hui en campagne permanente et ce avec, en ligne de mire, la mesure d'audience de notre organisation.

N'oublions pas également, mes chers camarades, que des **élections HLM** ont lieu prochainement du 15 novembre au 15 décembre 2014. Pour préparer ces élections, des commissions logement départementales ont été installées sous la double tutelle du secrétaire de l'UD et de l'AFOC départementale et ce, afin de travailler ensemble pour plus d'efficacité et dans l'intérêt double de FO et des salariés locataires dont le logement représente le premier poste de dépenses (entre 30 et 50 % de leur budget).

Un mot sur **le logement**, mes camarades. Et sur le récent plan de relance du gouvernement sur ce sujet sensible. La loi ALUR votée en février est en passe d'être détricotée en raison de soi-disant dégâts sur les professionnels du bâtiment. En cause, un texte extrêmement complexe qui a tétanisé les professionnels du secteur. Au final, les mesures estampillées « sociales » de ce texte, que ce soient l'encadrement des loyers et la garantie universelle des loyers, sont bel et bien atténuées avec les nouvelles annonces, ce que FO a souligné dans un communiqué dès la rentrée de septembre intitulé « un plan de relance pour certains, des miettes pour d'autres ».

En effet, en faisant la part belle et rassurant le secteur de l'immobilier, à défaut d'augmenter l'investissement de l'Etat sur le logement social, l'Etat a choisi son camp. A se poser la question : à quoi bon des promesses de campagne et à quoi bon des lois ?

Enfin, toujours sur les **questions électorales**, je rappelle qu'il est nécessaire que nous présentions partout des listes pour la MSA, y compris pour ne pas minorer le travail des militants. Et je rappelle à nouveau que ces élections sont comptabilisées pour les calculs de représentativité syndicale dans le privé.

Avant d'aborder les questions internes, il y a tellement de sujets d'actualité pendant cette période que je n'ai pu évoquer l'ensemble des questions telles que la situation de l'AFPA, l'IRES, la réforme des conseils de prud'hommes, de l'inspection du travail, les positions de FO sur les lois promulguées cet été : l'égalité femmes/hommes, l'économie sociale et solidaire, etc.

Vous avez été informés par circulaires de l'ensemble de ces sujets.

Mes camarades, pas un CCN sans que l'on revienne sur **la question de la représentativité** qui tous ensemble, nous occupe quotidiennement, que ce soit les élections qui ont lieu chaque jour dans les entreprises, les recours qui sont en cours et les remontées des PV à effectuer auprès notamment de la confédération. J'insiste là-dessus mes camarades, car les exemples sont nombreux et un qui nous provient de l'outre-mer est très significatif. En effet,

dans la branche BTP ouvriers de la Guadeloupe, nous avons pu ainsi passer de 2,72 à 8,63 %.

Sur le sujet de l'artisanat, je tenais à vous informer et à vous mobiliser pour le colloque du 11 décembre prochain organisé à la confédération par le secteur emploi sur lequel travaille un groupe de travail confédération/UD/fédérations. Un stand FO « artisans de vos droits » sera également tenu pendant le congrès. On vous tiendra, bien entendu, au courant. C'est un sujet important.

La représentativité et la mesure de l'audience, il en est question également avec les élections dans la fonction publique qui se profilent. Nous l'avons rappelé encore par circulaire au mois de mai dernier, le lien entre la mesure d'audience et de représentativité et le taux d'implantation de FORCE OUVRIERE en matière d'établissements organisant des élections professionnelles est significatif. Ce taux est de 30,23 % dans le privé et ce taux stagne. Il est par ailleurs éloigné de ceux de la CGT et de la CFDT de 15 points.

A noter qu'un article malveillant est paru fin août dans un quotidien qui a mis en avant la perte de vitesse de FO (- 13 %) en matière de présence dans les négociations conclues par un accord. Cet article s'appuyait (en utilisant les données) sur le bilan de la négociation établi par le ministère du travail de manière trompeuse. Mais au-delà, cela pose la question de l'implantation de FO et de son développement. Si nous avions le même taux d'implantation nous serions dans un coude à coude avec les deux autres.

Je dois aussi rappeler que les mesures d'audience qui seront établies en 2017 fixeront la représentativité, notamment dans les branches professionnelles et là sans qu'aucune présomption ne vienne rattraper les syndicats affiliés. Je rappelle aussi que la notion d'affiliation devient incontournable et ce dès le 1^{er} janvier 2015, date à laquelle chaque syndicat devra faire connaître son organisation d'affiliation à l'occasion des élections professionnelles.

Mes chers camarades, j'en viens aux **questions internes** à l'organisation.

En premier lieu, deux groupes de travail ont poursuivi leurs réflexions ces derniers mois : Un sur la cotisation, l'autre sur le fonctionnement dans la suite du CCN de Metz. Les deux groupes poursuivront leurs travaux après le congrès confédéral. Pour le groupe cotisations, Gérard DOSSETO qui en est le rapporteur vous fera un point de situation.

En second lieu, vous avez reçu le nouvel FOH et l'internet nouveau fonctionne depuis peu. Nous avons donc tenu nos engagements même si, et c'est normal et logique, nous sommes encore un peu en période de rodage.

En troisième lieu je veux vous parler de l'événement majeur dans la vie d'une organisation : le **congrès confédéral** qui se tiendra à Tours du 2 au 6 février 2015, avec le CCN d'élections le 7 février.

Nous sommes dans la dernière ligne droite et ce n'est pas rien à organiser, vous vous en doutez.

J'espère que vous avez tous organisé vos venues et réservé vos chambres. Tours à l'avantage de ne pas être loin de Paris et donc d'être assez central et accessible. Mais il est vrai que les hébergements peuvent être un peu plus éloignés que ce qu'on a connu à Montpellier. Vous le verrez, le lieu du congrès est très bien équipé.

Pour l'organisation interne de ce congrès, plusieurs indications. Nous allons, lors de ce CCN arrêter l'ordre du jour du congrès. Par ailleurs, je vous annonce que le bureau confédéral a

décidé unanimement de ne pas reconduire en l'état la tenue de la commission de résolution développement. En effet, compte tenu des textes aujourd'hui existants, je parle ici de la résolution « syndicalisation » de 2007, celle « développement » de 2011 et même celles du CCN de Metz, tous les textes sont là. Il faut maintenant les faire vivre.

Pour autant **le sujet du développement** doit être un fil rouge du congrès. Il s'agira de multiplier les témoignages et les échanges, bonnes pratiques et expériences entre militants et responsables syndicaux relatifs au développement, tout au long du congrès. Pour ce faire, plusieurs initiatives sont prises : un questionnaire quizz sera élaboré et remis à l'ensemble du congrès et les camarades seront invités à le remplir et le remettre dans les urnes qui seront prévues à cet effet.

Plusieurs thématiques relatives au développement seraient mises à l'ordre du jour et diffusées pendant le congrès, invitant les militants à venir témoigner sur ces thématiques sur un mini studio qui sera installé sur le lieu du congrès et les témoignages seront filmés. « A vous la parole », certains seront diffusés lors du congrès et tous feront l'objet d'une restitution globale sur le développement qui interviendra après le congrès.

Par ailleurs et toujours avec ce même objectif de développer l'organisation car se développer, c'est aussi préparer l'avenir. Nous envisageons à destination des camarades désireux de se sensibiliser aux réseaux sociaux, des sessions de formation aux réseaux sociaux.

Toutes ces initiatives concourent à répondre d'une part à certaines des sollicitations des camarades et d'autre part à contribuer à développer notre organisation en multipliant nos implantations dans le privé comme dans le public.

Se développer, c'est aussi se former. Vous avez reçu la circulaire du CFMS relative à la programmation 2015. Les réponses au CFMS ont dues être retournées à ce jour. Il est besoin de rappeler que la formation syndicale, et notamment le stage « se développer », répond à l'urgente nécessité et priorité des priorités de développer l'organisation dans les entreprises et administrations où nous sommes peu présents, à la fois pour établir le rapport de force et renforcer notre audience.

La question du financement des organisations syndicales et patronales est toujours d'actualité. A défaut de négociation sur le sujet, c'est la voie du décret qui a été engagée avec une concertation. Je rappelle que c'est un sujet d'importance et que la loi s'applique dès le 1^{er} janvier 2015. Tout le monde, toutes les structures sont concernées. Un groupe de la commission exécutive a été constitué sur le sujet. Ce sera aussi ensuite un travail lourd pour la confédération.

Aux détracteurs, et ils sont nombreux, à ceux qui se posent la question de savoir à quoi servent les syndicats et qui nous renvoient toujours au faible taux de syndicalisation, je réponds que sans nier le taux du nombre de syndiqués, le syndicalisme français est un syndicalisme militant et non de service comme on peut le voir ici ou là, notamment en Europe du Nord.

En période de crise, notre rôle syndical c'est plus de résistance et de soutien aux salariés en difficulté, c'est défendre les droits qui sont remis en cause, c'est aussi continuer à militer, à nous développer. C'est ça un syndicat réformiste, comme le revendique FO, un syndicat qui n'accepte pas n'importe quoi. C'est cela le réformisme militant.

De par la représentativité, **les relations avec les autres confédérations et organisations syndicales**, vous le savez et le vivez tous, sont plus compliquées. Si, sur certains points, on peut se retrouver en accord avec certains pour des actions ponctuelles, parfois avec d'autres

dans les contextes de négociation au niveau interprofessionnel, l'heure n'est vraiment pas à l'unité syndicale et à ceux qui sont tentés par le mythe du rassemblement ou de l'unicité, j'ai toujours dit, et je le confirme, pas d'unité de façade. Ce qui n'exclut pas de nous retrouver dans une action commune quand nos positions concordent avec celles d'autres organisations mais pas pour faire semblant, notamment dans le contexte existant.

C'est pourquoi, fidèle à sa conception de liberté et d'indépendance, la confédération FO ne s'associera pas, après en avoir discuté à la dernière CE, à la journée d'action de la CGT le 16 octobre prochain. Comme je l'ai indiqué dans la circulaire qui vous faisait part de cette décision, d'une part il s'agit de ne pas rentrer dans une logique qui risquerait vite de prendre un caractère politique dans le contexte actuel et mélanger les genres entre syndicats, partis politiques et associations. Et d'autre part, même si nous sommes convaincus que le contexte fait qu'un mouvement social d'ampleur pourrait être à même de faire reculer le gouvernement, j'ai plusieurs fois indiqué qu'il suffisait d'une étincelle mais pour autant, il ne faut pas brûler ses cartouches.

Dans une période telle que celle que nous connaissons, avec un réel mécontentement, rater un mouvement interprofessionnel serait contreproductif. Plus que jamais construire le rapport de forces est nécessaire mais cela ne s'improvise pas.

J'en arrive, mes chers camarades, à la fin de ce rapport d'activité.

Comme je le disais au début de mon intervention, l'actualité a été chargée depuis notre dernier CCN.

Je n'ai pas détaillé tous les sujets, beaucoup ont d'ailleurs été traités dans les circulaires. Je n'ai pas par exemple dressé la longue liste des plans sociaux. Je ne voulais pas non plus être trop long.

A différentes reprises depuis la mi-août, les journalistes me demandent comment sera la rentrée.

En avril, vous le savez, les mêmes me demandent si le 1^{er} mai sera unitaire !

Dans le jargon journalistique on appelle cela des marronniers. C'est comme les articles sur les régimes aminçissants avec l'été la franc-maçonnerie ou les trotskistes.

Ceci étant, j'ai à chaque fois répondu que je n'avais jamais connu une rentrée comme celle-ci : un réel et profond mécontentement, un danger démocratique, des inquiétudes sur l'emploi et le service public, de graves problèmes de pouvoir d'achat et de pauvreté. Dans le même temps une hésitation sur des mobilisations interprofessionnelles à la fois pour des raisons financières mais aussi parce qu'une manifestation ou un débrayage ne feront pas bouger le gouvernement, c'est pareil dans les autres pays voire pire. Dans le même temps encore la conviction que tout peut arriver. Ajouter à cela un président de la République qui n'imprime plus, une opposition à la ramasse. Tout cela, lié bien entendu à la crise actuelle du système capitaliste et à l'austérité fait que nous vivons une période inédite, peut-être historique, mais on n'écrit pas l'histoire par anticipation.

Dans un tel contexte mes chers camarades il est essentiel :

- de garder notre cap. Sans cap on dérive ou on tourne en rond, parfois sans s'en rendre compte ;
- de ne pas hésiter sur nos revendications. Le Medef n'hésite pas. Alors déposons partout nos cahiers de revendications ;
- de construire sérieusement et le plus intelligemment possible le rapport de force, même si on n'a pas un timing préparé à l'avance car ce n'est pas possible dans le contexte actuel ;

- de continuer à être nous même, libres et indépendants, ce qui agace souvent, voire dérouté à l'extérieur ;
- d'accélérer notre développement et de bien mener les campagnes électorales ;
- d'aller à l'essentiel sans se perdre dans des conjectures artificielles ou des postures.

Entre une CGT perturbée et une CFDT intégrée, le passage pour la cgt-FO est un boulevard.

A nous tous de bien l'emprunter dans l'intérêt de la liberté, de l'indépendance syndicale, de la démocratie, des valeurs républicaines et bien entendu, des intérêts matériels et moraux des travailleurs.

Et maintenant vous avez la parole.